

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2006

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures
COEFFICIENT : 7

Obligatoire

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Dans quelle mesure la lutte contre les inégalités est-elle justifiée dans les sociétés démocratiques contemporaines ?

DOCUMENT 1

Dans l'évolution de l'idée démocratique à l'époque moderne, on peut schématiquement distinguer trois phases. La démocratie a d'abord été considérée comme un moyen de la liberté. C'est à ce titre qu'elle s'est introduite dans les institutions sous sa forme exclusivement politique. Elle fut ensuite tenue pour un instrument de la justice, ce qui, outre les changements que cette interprétation entraînait dans l'organisation politique, provoqua son extension aux rapports économiques et sociaux. Enfin, et c'est l'étape dans laquelle sont engagées les sociétés hautement développées, la démocratie tend à assurer le contrôle de la collectivité sur la croissance économique et, à la limite, sur le bon usage de la prospérité. [...]

Ce sont les transformations de la société qui ont provoqué l'enrichissement de l'idée démocratique. Tel type de société s'accompagne d'une forme de démocratie qui sera considérée comme insuffisante dans un autre milieu et à une autre époque.

Georges Burdeau, article « Démocratie », *Encyclopaedia Universalis*.

DOCUMENT 2

En pratique, personne ne revendique l'égalité. Personne n'ose réclamer l'égalité des niveaux de vie, d'éducation, de loisirs, etc. « L'égalitarisme », montré du doigt par certains, est destiné à servir d'épouvantail : en agitant la crainte du « nivellement » on justifie encore plus d'inégalités. Nos sociétés ne recherchent pas l'égalité tout court, mais bien l'égalité « juste » que certains appellent « des chances » et ne combattent pas l'inégalité, mais l'inégalité « injuste ».

Pourquoi ? Parce que nous ne sommes pas dans une société d'abondance où l'on peut totalement se passer de travail, et où ce travail reste très majoritairement une contrainte. Les ressources sont limitées et il faut bien les répartir. En attendant d'atteindre l'abondance, nos sociétés admettent les inégalités et qu'il est « juste » de partager la richesse en fonction des « efforts », du « travail » ou du « mérite ». Si ce n'était pas le cas, il y aurait de grandes chances pour que l'on se heurte au problème de la production des richesses, chacun ayant intérêt à laisser l'autre travailler à sa place.

Louis Maurin, article « Pourquoi accepte-t-on les inégalités ? », <http://www.inegalites.fr>, *Observatoire des inégalités*, 22 décembre 2003.

DOCUMENT 3

Certes, les hommes sont égaux dans leurs droits fondamentaux (droit d'être libre et, donc, droit de posséder le fruit de ses activités), mais ils ne sont pas identiques et c'est cette diversité qui les rend solidaires. L'homme est fondamentalement un être social, parce qu'il nourrit sa diversité de celle des autres. L'individualisme, auquel on reproche fréquemment de prôner le repli sur soi-même, est au contraire fondé sur la reconnaissance des liens sociaux de l'individu, car il défend le caractère unique de chaque homme, en même temps que son égale dignité. Et ceci n'exclut pas, bien sûr, les actes de générosité volontaire comme le montre la persistance des liens familiaux.

Or, à partir du moment où l'on accepte de modifier ce qui résulte des activités individuelles, on porte atteinte à ce qui en est la source même, c'est-à-dire les droits individuels. Une politique de transferts forcés, sous prétexte d'égaliser les résultats de l'activité humaine, consiste à prendre par la force des ressources à ceux qui les ont créées pour les donner à ceux qui ne les ont pas créées.

Pascal Salin, « Vive l'inégalité ! », *Le Monde*, 10 juillet 1990.

DOCUMENT 4

Espérance de vie* des hommes et des femmes à 35 ans, par période et catégorie sociale (en années)

	Cadres et Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Agriculteurs	Artisans, commerçants chefs d'entreprises	Employés	Ouvriers	Inactifs non retraités	Ensemble
Hommes								
1976-1984	41,5	40,5	40,5	39,5	37,0	36,5	27,5	38,0
1983-1991	43,5	41,5	41,5	41,0	38,5	37,5	27,5	39,0
1991-1999	46,0	43,0	43,5	43,0	40,0	39,0	28,5	41,0
Femmes								
1976-1984	47,5	46,5	45,5	46,0	45,5	44,5	44,5	45,0
1983-1991	49,5	48,0	47,0	47,5	47,5	46,5	45,5	46,5
1991-1999	50,0	49,5	48,5	49,0	48,5	47,0	47,0	48,0

Christian Monteil et Isabelle Robert-Bobée, « Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes », *INSEE Première*, n°1025, Juin 2005

* espérance de vie à 35 ans : nombre moyen d'années qui restent à vivre pour un homme ou une femme à partir de 35 ans

DOCUMENT 5

Part des femmes candidates et élues à l'Assemblée nationale (en %)

Années	Part des femmes parmi les candidats	Part des femmes parmi les élus
1958	2,3	1,3
1962	2,4	1,7
1967	2,9	1,9
1968	3,3	1,7
1973	6,6	1,7
1978	16,3	4,0
1981	13,1	5,5
1986	25,1	5,8
1988	11,9	5,6
1993	19,5	5,9
1997	23,2	10,8
2002	39,3	12,1

INSEE, <http://www.insee.fr>, *Femmes et hommes - Regards sur la parité*, 2004.

DOCUMENT 6

La discrimination positive repose sur un principe de base relativement simple : « instituer des inégalités formelles pour lutter contre des inégalités de fait ». Cela revient, en effet, à accorder à certaines fractions de la population un traitement plus favorable – donc nécessairement différent – pour tenter d'installer une égalité réelle.

[...] A la suite d'émeutes raciales particulièrement violentes et du mouvement en faveur des droits civiques, les programmes appelés *affirmative action** se multiplient aux Etats-Unis. [...] Les Afro-américains, les « Hispaniques », les femmes, les descendants des autochtones et parfois les Asiatiques bénéficient d'un dispositif visant à les aider à rattraper leur retard dans le monde de l'éducation (admission dans les universités), et en termes d'emploi. Remédier à la sous-représentation statistique de ces groupes passe alors principalement par l'établissement de quotas (places et contrats réservés).

Eric Kessler, « La discrimination positive aux Etats-Unis et en France », *Ecoflash*, N°193, décembre 2004.

*ou discrimination positive en français

Question de synthèse étayée sur un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME Internationalisation des échanges et mondialisation

I. TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)

- 1) Pourquoi le coût de la main-d'œuvre n'est-il pas un critère suffisant pour décider d'une implantation industrielle ? (**document 1**) (2 points)
- 2) Que signifient les chiffres en gras dans le **document 2** ? (1 point)
- 3) A quelle cause principale peut-on attribuer les investissements directs à l'étranger (IDE) entrant dans les pays développés ? (**document 2**) (1 point)
- 4) Les IDE aboutissent-ils nécessairement à une création nette d'emplois dans les pays qui les accueillent ? (**document 3**) (2 points)
- 5) En quoi les IDE peuvent-ils « perpétuer une spécialisation peu favorable au développement » ? (**document 3**) (2 points)
- 6) Quelles évolutions observez-vous entre 1995 et 2004 sur le **document 4** ? (1 point)
- 7) Quelles peuvent être les conséquences de la concurrence fiscale ? (**document 4**) (1 point)

II. QUESTION DE SYNTHESE (10 points)

Après avoir montré que les déterminants des investissements directs à l'étranger sont multiples, vous analyserez les effets de ces investissements dans les pays qui les accueillent.

DOCUMENT 1

Il n'est pas étonnant, ni surtout irrationnel, que des firmes s'établissent dans des régions où les coûts sont apparemment défavorables. Dans ce cas, l'accent est mis plutôt sur la continuité de leur propres actifs ⁽¹⁾ et des ressources (en main-d'œuvre, tissus de firmes, variété des inputs ⁽²⁾, instituts de formation et de recherche, collectivités, banques, réseaux de conseils, etc.) de leurs lieux d'implantation afin de s'octroyer des avantages technologiques décisifs et d'assurer la permanence de ces avantages dans le temps. La compétence de la main-d'œuvre dans cet univers peut être autrement plus décisive, malgré son coût, que les économies réalisées dans un univers à l'éducation appauvrie et au personnel instable.

Y. Crozet et alii, *Les grandes questions de l'économie internationale*, Nathan, 2003.

⁽¹⁾ actifs : ensemble des capitaux matériels, immatériels et financiers engagés dans la production

⁽²⁾ inputs : facteurs de production

DOCUMENT 2

Flux d'IDE en milliards de dollars courants

	Entrées d'IDE		Sorties d'IDE	
	2001	2003	2001	2003
1. Pays développés	571,5	366,6	658,1	569,6
dont				
Union européenne	357,4	295,2	429,2	337,0
Japon	6,2	6,3	38,3	28,8
Etats-Unis	159,2	29,8	124,9	151,9
2. Pays en développement	219,7	172,0	59,9	35,6
dont				
Afrique	19,6	15,0	n.d	1,3
Amérique latine et Caraïbes	88,1	49,7	12,0	10,7
Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	102,2	96,9	45,1	23,5
3. Europe centrale et orientale	26,4	21,0	3,5	7,0
Monde (1+2+3)	817,6	559,6	721,5	612,2

CNUCED, *rapport sur l'investissement dans le monde*, 2004.

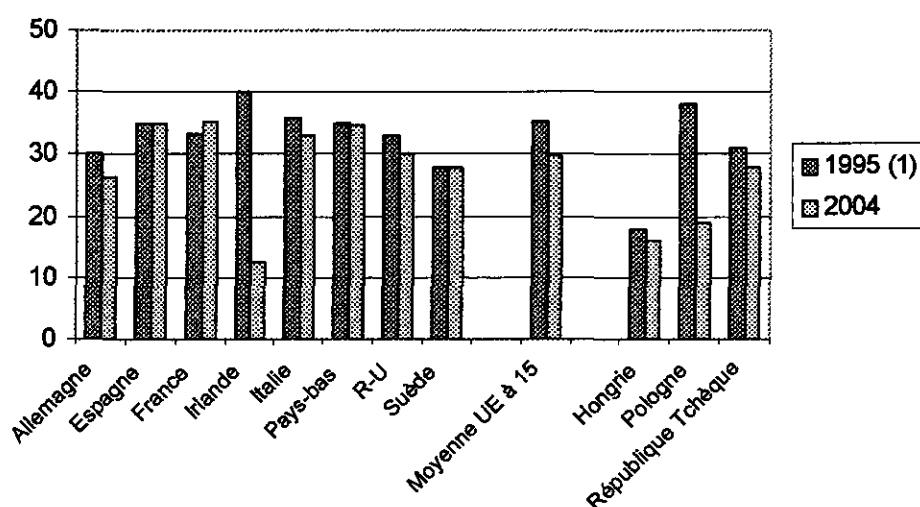
DOCUMENT 3

Les investissements directs à l'étranger (IDE) des firmes multinationales (FMN) sont pourvoyeurs d'emplois, de transferts de technologies et alimentent un courant d'exportations. [...] Mais ces effets bénéfiques sont incertains : les emplois créés peuvent être inadaptés à la main-d'oeuvre disponible des PED ; les transferts de technologies ne sont pas garantis : d'abord du fait de la réticence des firmes ; ensuite parce qu'ils nécessitent des capacités locales, financières, humaines., qui ne sont pas toujours réunies. En outre, l'implantation de firmes multinationales génère des exportations mais également des importations en provenance de la maison mère et/ou d'autres filiales ; elle peut aussi conduire à des faillites de producteurs locaux. De plus, ces capitaux privilégient les zones les plus dynamiques (par exemple, Singapour, l'Indonésie, la Chine, le Mexique et le Brésil...) ; en revanche, les zones les moins avancées (Afrique subsaharienne en particulier) sont délaissées. Enfin, les IDE peuvent perpétuer une spécialisation s'avérant peu favorable au développement [...]. Cependant, ce scénario n'est pas inéluctable. La Corée du Sud, par exemple, a pu contrôler et canaliser l'essor des filiales étrangères dans le cadre d'une stratégie d'industrialisation impulsée par l'État.

S. D'Agostino, *La mondialisation*, Bréal, coll. Thèmes et débats, 2002

DOCUMENT 4

Taux d'impôts sur les sociétés (impôt en % des bénéfices réalisés)



Conseil des impôts, *la concurrence fiscale et l'entreprise*, vingt-deuxième rapport au Président de la République, 2004.

(1) Données de 1997 pour la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2006

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures
COEFFICIENT : 7

Obligatoire

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat:

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Peut-on concilier croissance économique et développement durable ?

DOCUMENT 1

Pour fabriquer le même produit (une voiture par exemple), la Chine consomme dix fois plus d'énergie que le Japon et les Etats-Unis ; pour produire une tonne de légumes, la Tunisie gaspille dix fois plus d'eau que l'Italie. (...)

C'est en mettant en œuvre une coopération renforcée et de véritables transferts de technologies avancées que les pays en développement pourront effectuer le saut chronologique qui leur permettra de ne pas reproduire nos erreurs et de passer directement de techniques désuètes et polluantes à des processus « propres ». Il y a une certaine hypocrisie à dénoncer les atteintes à l'environnement commises par le Sud tout en édifiant, au nom de la propriété intellectuelle, un protectionnisme intransigeant sur nos avancées technologiques. Quand nous ne lui transférons pas, sans état d'âme, nos usines les plus obsolètes et les plus polluantes, voire les déchets ultimes dont nous ne savons que faire.

Sylvie Brunel, « Les ambiguïtés du développement durable », *Sciences humaines*, hors-série n° 49, juillet-août 2005.

DOCUMENT 2

Production d'électricité d'origine renouvelable en France (en milliards de Wh)*

	solaire	bois	biogaz	éolien	total
En 2000	3	1437	346	77	1863
En 2010 (prévisions)	17	1500	3000	8000	12517

Anne-Marie Sacquet, *Atlas mondial du développement durable*, Editions Autrement, collection Atlas/Monde, nouvelle édition 2003.

*Wh: watt-heure: mesure de la production d'énergie électrique

Note: Dans le cadre de la stratégie européenne sur les sources d'énergie renouvelable, la France devrait faire passer la production d'électricité d'origine renouvelable de 17% en 2000 à 21% en 2010.

DOCUMENT 3

Toute production n'est pas forcément polluante ou dégradante. Le produit intérieur brut (PIB), évalué monétairement, enregistre la croissance des activités de services, dont la pression sur les écosystèmes* n'est pas comparable à celle de l'industrie et de l'agriculture. La nature de la croissance importe au moins autant que son ampleur.[...]

L'utilisation planétaire des ressources doit être organisée de telle sorte que les pays pauvres puissent enclencher la croissance nécessaire à la satisfaction des besoins essentiels, et que les plus riches deviennent économes. Tout modèle imposé aux pays pauvres ne pourrait que détruire leurs racines culturelles et constituer un obstacle à un développement émancipateur. Dans les pays riches, il convient de penser les politiques en fonction de la transition à assurer.

Jean-Marie Harribey, « Faut-il renoncer au développement? », *Manière de voir, Le Monde Diplomatique*, n°81, juin-juillet 2005.

*écosystème: ensemble des êtres vivants et des éléments non vivants d'un milieu naturel.

DOCUMENT 4

Il faut réduire les émissions de gaz à effet de serre. (...) Trois solutions sont envisageables : la taxation qui, en augmentant les coûts, incite les utilisateurs à réduire leurs émissions ; l'obligation qui consiste à contraindre certains utilisateurs à réduire leurs émissions ; et enfin le marché, par le biais des quotas d'émission. (...)

Créez des droits de propriété là où n'existent que des biens publics* et tout ira mieux, (...) concluent Pascal Salin et les libéraux. (...)

La biodiversité, l'atmosphère, la couche d'ozone, l'eau... Transformer ces biens publics en marchandises n'est pas forcément impossible (...) mais on voit les conséquences : la capacité d'exclure ceux qui ne payent pas.

Denis Clerc, « Le marché peut-il sauver la planète ? », *Alternatives économiques*, Hors-série n°64, 2^{ème} trimestre 2005.

*bien public : bien à la disposition de tous

DOCUMENT 5

Classement des pays selon l'IDH	PIB/hab en PPA(a) en 2003	Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		Année considérée pour la mesure de l'inégalité	Indice de Gini (b)	Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)	
		1975-2003	1990-2003			1980	2002
1. Norvège	37670	2,8	2,9	2000	25,8	22400	26640
10. États-Unis	37562	2,0	2,1	2000	40,8	10336	13456
16. France	27677	1,7	1,6	1995	32,7	4633	8123
63. Brésil	7790	0,8	1,2	2001	59,3	1145	2183
85. Chine	5003	8,2	8,5	2001	44,7	307	1484

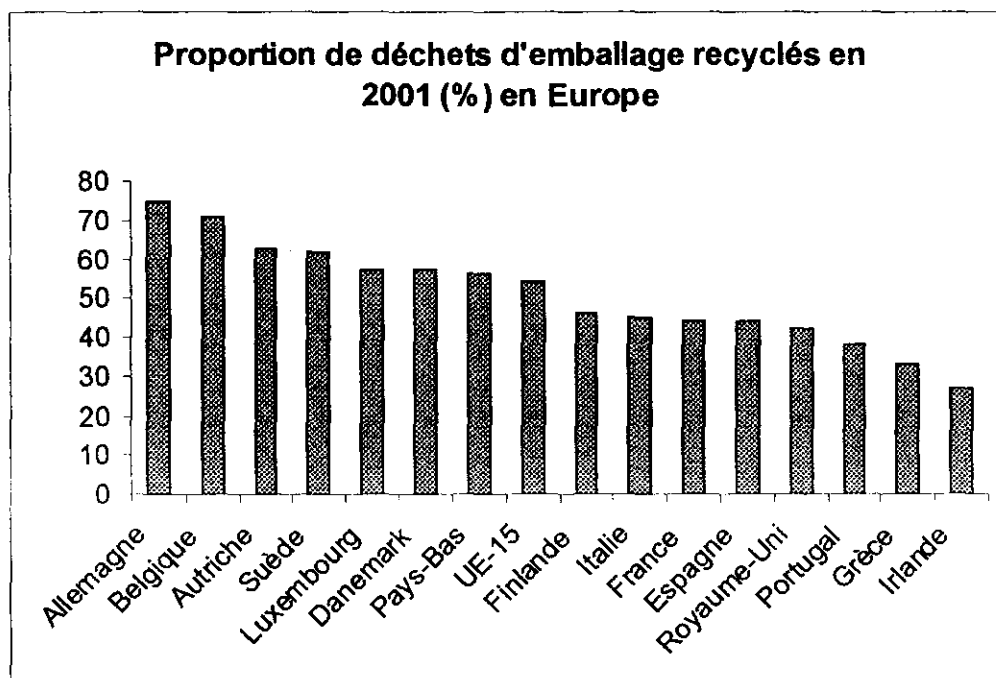
Rapport mondial sur le développement humain 2005, PNUD, <http://hdr.undp.org>.

(a) PPA : parité de pouvoir d'achat

(b) L'indice de Gini mesure les inégalités d'ensemble dans la répartition du revenu ou de la consommation. Le chiffre 0 correspond à l'égalité parfaite et 100 à l'inégalité parfaite.

Ici, la mesure des inégalités porte sur la répartition des revenus pour: Norvège, États-Unis, France, Brésil et sur celle de la consommation pour la Chine.

DOCUMENT 6



Agence européenne pour l'environnement, *Signaux de l'AEA 2004*, 1^{er} juin 2004, <http://www.eea.eu.int>

Objectif minimum en 2008 : 55%

Objectif minimal en 2001 : 25%

*Grèce, Irlande et Portugal ont reçu des objectifs inférieurs et des délais plus longs. Les objectifs sont fixés par des directives européennes.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME

La diversification des objets et des formes de l'action collective

I. TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximums.

- 1) Comparez la situation de la France avec celle des autres pays en termes de taux de syndicalisation et d'évolution de ce taux entre 1985 et 1995 (**document 1**). (1 point)
- 2) Que signifie « la coopération inédite » des différents groupes mise en avant dans le **document 2** ? (1 point)
- 3) Qu'est-ce qui caractérise les moyens d'action des nouveaux mouvements sociaux (**document 2**) ? (2 points)
- 4) Cherchez un élément permettant d'expliquer l'évolution des conflits du travail constatée dans le **document 3** ? (2 points)
- 5) Quels sont les domaines d'action des nouveaux conflits sociaux (**document 2 et 4**) ? (2 points)
- 6) Expliquez la phrase soulignée (**document 4**) (2 points)

II. QUESTION DE SYNTHESE (10 points)

Après avoir montré que l'action collective se transforme, vous exposerez les raisons de cette évolution.

DOCUMENT 1

Taux de syndicalisation dans 12 pays de l'UE en 1995 et taux de variation entre 1985 et 1995

	Taux de syndicalisation en 1995 (en % des effectifs salariés)	Taux de variation 1985-1995 (en %)
Suède	91,1	+ 8,7
Danemark	80,1	+ 2,3
Finlande	79,3	+ 16,1
Italie	44,1	- 7,4
Autriche	41,2	- 19,2
Royaume-Uni	32,9	- 27,7
Allemagne	28,9	- 17,6
Pays-Bas	25,6	- 1,1
Portugal	25,6	- 50,2
Grèce	24,3	- 33,8
Espagne	18,6	+ 62,1
France	9,1	- 37,2

Source :BIT

Dominique Andolfatto, « Les syndicats en France »,
Etudes de La Documentation Française, n°5188, 2004

DOCUMENT 2

Le [nouveau] mouvement [social] est partout multiforme : il associe des groupes, syndicaux ou associatifs, et les causes les plus variées. [...] Les premiers rôles [sont] tenus par des mouvements sociaux de l'après-68, des organisations non gouvernementales [...] et, surtout, par de vrais nouveaux venus : des syndicats de création récente comme SUD ou la Confédération Paysanne [...] et des associations [...], spécialisées dans la dénonciation des effets de la mondialisation économique et financière, comme Attac [...]. Les protestations altermondialistes sont ainsi rendues possibles par la coopération inédite de groupes qui étaient auparavant soit totalement étrangers les uns aux autres, soit en compétition. [...]

L'éclatement des revendications fait écho à cette variété organisationnelle. [...] la défense (et/ou l'élargissement) des droits et de la démocratie apparaît comme le substrat¹ commun à l'ensemble des mobilisations actuelles [...]. Autre point commun : la gamme des moyens d'action [...] est étendue, de la stratégie de lobbying² jusqu'à la légitimation de la désobéissance civile. En d'autres termes, elle associe deux registres jusqu'alors antinomiques³ : d'un côté, le coup de force pour choquer ou interpeller l'opinion publique, de l'autre, la stratégie d'influence.

A l'appui de ces stratégies, les groupes associent une forte composante savante ou experte qui leur fait produire [...] des dossiers techniques mobilisables, le cas échéant, pour engager un combat judiciaire. La forme contre-sommet ou forum social constitue une illustration exemplaire de ce « militantisme de dossier ».

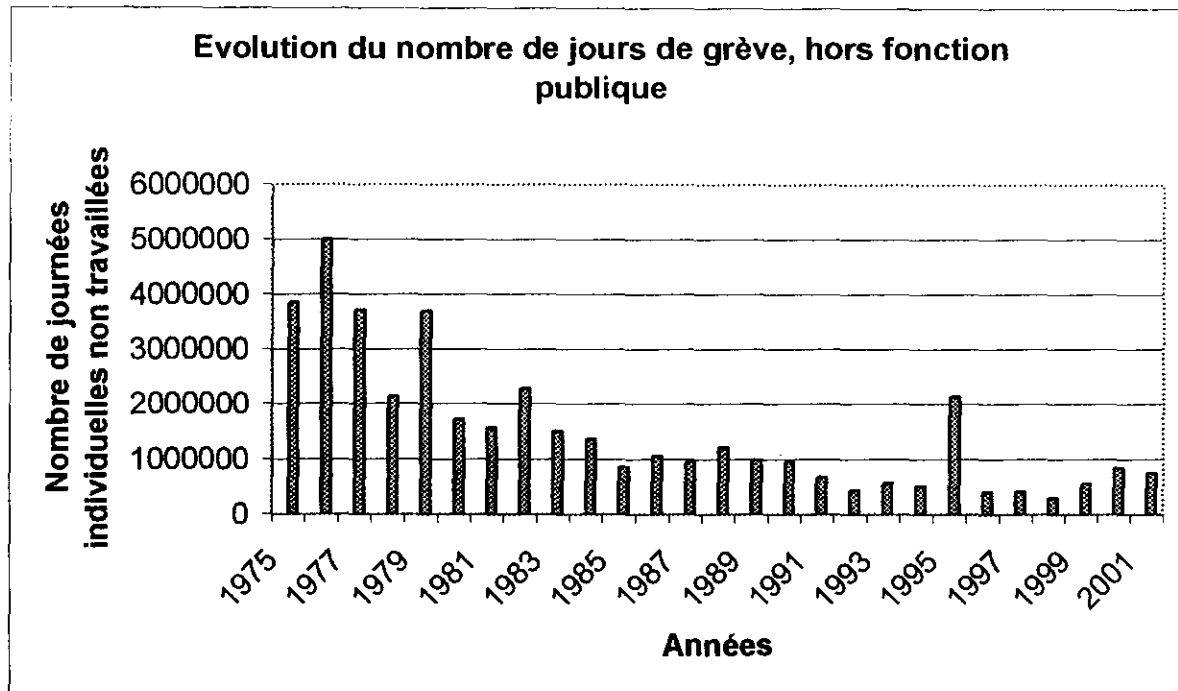
Isabelle Sommier, « La contestation du capitalisme », *Hors-série Alternatives Economiques*, n° 65,
3ème trimestre 2005

(1) Substrat : ce qui sert de base, d'infrastructure à quelque chose.

(2) Lobbying : action de groupe de pression pour influencer un pouvoir.

(3) Antinomique : opposé.

DOCUMENT 3



DARES, *Premières synthèses*, mai 2005

DOCUMENT 4

Alors que la société industrielle était bâtie autour du conflit industriel et de l'organisation du travail, la société post-industrielle est construite sur un conflit portant sur les fins¹ de la production et la culture². Elle est le théâtre d'un conflit de classe de type nouveau opposant les grands appareils de gestion ou la technocratie, au public et aux consommateurs. Les conflits ne portent plus sur l'organisation du travail mais sur la gestion des besoins, l'orientation de la consommation, les rapports à la nature. [...] L'enjeu du conflit de classe n'est plus alors l'égalité et la justice sociale, il est plutôt le bonheur, c'est-à-dire « une image de l'ensemble de l'organisation de la vie sociale, à partir des besoins exprimés par les individus et les groupes les plus divers ».

Didier Lapeyronnie, « La sociologie des mouvements sociaux »,
in Jean-Michel Berthelot (dir.), *La sociologie française contemporaine*, Paris, PUF, 2000

- (1) fins : objectifs
- (2) culture : particularismes sociaux, individuels et collectifs, d'un pays